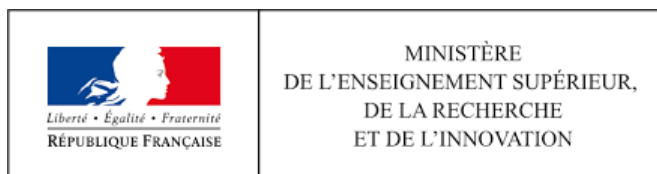


NOM de naissance :

NOM d'usage:

Prénom : Né(e) le:

N° de candidat:



N° de candidat:

CONCOURS EXTERNE

TECHNICIEN CLASSE NORMALE DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Session 2023

Centre organisateur : La Rochelle Université

BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE J : « Gestion et pilotage »

EMPLOI-TYPE : Gestionnaire Financier-e et Comptable

Epreuve écrite d'admissibilité

Lieu : La Rochelle Université

Mercredi 17 mai 2023

DUREE DE L'EPREUVE : 3 heures

Note :

/ 20

Lisez attentivement les instructions figurant page 2/page 3 du présent dossier avant de commencer à composer.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

N'indiquez votre état civil que sur le bandeau haut de la 1^{ère} page. Conformément au principe d'anonymat, toute mention d'identité ou signe distinctif porté sur toute autre partie du document conduira à l'annulation de votre épreuve.

Le dossier qui vous a été remis comporte 32 pages au total. Assurez-vous en début d'épreuve que cet exemplaire est complet et signalez toute anomalie.

Travail demandé :

Partie 1 – Questions relatives aux connaissances générales (15 points)

Partie 2 – Texte à corriger (10 points)

Partie 3 – Cas pratiques (40 points)

Les réponses doivent être rédigées directement sur cet exemplaire.

Ecrivez soigneusement et n'utilisez pas de crayon à papier.

Utilisez un stylo à bille noir ou bleu.

Merci de prêter une attention particulière à l'orthographe, à la grammaire et à la syntaxe.

Calculatrice non programmable autorisée (fournie).

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout matériel électronique (iPod, iPhone, téléphone portable etc....) est strictement interdit.

Vous devez éteindre votre téléphone portable pendant toute la durée de l'épreuve.

I. QUESTON RELATIVES AUX CONNAISSANCES GÉNÉRALES

1. Citez deux droits et deux devoirs d'un fonctionnaire

2. Développez le sigle RGPD et précisez-en le rôle

3. Quelles sont les trois fonctions publiques en France ?

4. Quelle est la différence entre déconcentration et décentralisation ?

5. Qui est chancelier des universités ?

6. Par quel diplôme le DUT a-t-il été remplacé à la rentrée 2021 ?

7. Quel tribunal juge les litiges entre le particulier et l'administration ?

8. Quel est le nom de l'application nationale qui permet de candidater à l'entrée en Licence 1 à l'université ?

9. Qui est ministre de l'Enseignement supérieur à la date du concours ?

10. Définissez les notions d'AE/CP

11. A quelle tutelle est soumis le projet de budget d'une université avant présentation au Conseil d'Administration ?

12. Développez l'acronyme HCERES

13. Développez l'acronyme CVEC

14. Quel est le statut d'une université publique ?

15. Citez les grands principes budgétaires ?

16. Qui est l'ordonnateur des dépenses et des recettes dans une université ?

17. Quelle est la différence entre délégation de signature et délégation de pouvoir ?

18. Donnez une définition du « service fait »

19. Qu'est-ce que la LPR et ses objectifs ?

20. Développez les acronymes suivants qui se rapportent uniquement à l'environnement de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- UFR

- CFVU

- HDR

- CROUS

- CFA

- RNCP

- ORE

- ITRF

- DGESIP

- ECTS

21. Citez quatre missions principales parmi les missions du service public de l'enseignement supérieur.

**22. Quels types de personnel rencontre-t-on dans les établissements d'enseignement supérieur ?
(Citez en 4 à minima).**

23. Citez deux types de contrat permettant de suivre une formation en alternance à l'université

24. Comment est élu le président d'une université ? Quelle est la durée de son mandat ?

25. Qu'est-ce qu'un ECTS ? Combien faut-il d'ECTS pour valider une licence ?

26. Quels étaient les montants des droits d'inscription nationaux 2022-2023 pour une inscription en Licence et Master ?

27. Citez 4 diplômes de l'enseignement supérieur de niveau Bac +2 à Bac + 5

28. Quel est le diplôme le plus élevé délivré par les universités

29. Donnez la définition de la fongibilité asymétrique

**30. Classez les termes suivants selon la hiérarchie des normes : décret – arrêté – loi –
constitution – circulaire**

II. TEXTE À CORRIGER (20 fautes à repérer et corriger)

« À l'heure actuelle, la société européenne a plus que jamais besoin de la contribution des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur. L'Europe fait face à des défis de taille tel que le changement climatique, la transformation numérique et le vieillissement démographique, alors qu'elle est frappée par la plus grande crise sanitaire mondiale depuis un siècle et par les répercussions économiques qui en découlent. Les universités, et le secteur de l'enseignement supérieur dans son ensemble, se trouvent à la croisée de l'éducation, de la recherche et de l'innovation et occupent une place de choix pour façonner des économies durables et résilientes, ainsi que pour rendre l'Union européenne plus verte, plus inclusive et plus numérique.

Les deux [nouvelles initiatives](#) adoptées aujourd'hui — la stratégie européenne en faveur des universités et la proposition de recommandation du Conseil visant à jeter des ponts pour une coopération européenne efficace en matière d'enseignement supérieur, présentée par la Commission — viendront aider les universités en ce sens.

Margaritis **Schinas**, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen, s'est exprimé à ce propos: *«Des universités européennes inclusives et d'excellence sont une condition et un fondement de notre mode de vie européen. Elle promeut l'ouverture, la démocratie et l'égalité des sociétés, ainsi que la croissance soutenue, l'entreprenariat, l'intégration et l'emploi. Nos propositions présentées aujourd'hui visent à pousser encore plus loin la coopération transnational dans l'enseignement supérieur: en partageant des valeurs communes, en développant la mobilité et en élargissant le champ d'action et les synergies, nous souhaitons insuffler une dimension véritablement européenne à notre enseignement supérieur.*

Mariya **Gabriel**, commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse, a déclaré quand à elle: *«Les propositions présentées aujourd'hui seront favorables à l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur, et à nos étudiants en premiers. Ces derniers ont besoin de campus transnationaux et modernes qui garantissent un accès facile à la mobilité à l'étranger et qui permettent de profiter d'un*

parcours d'études et d'une expérience véritablement européens. Nous sommes prêts à unir nos forces à celles des États membres et des établissements d'enseignement supérieur de toute l'Europe. C'est ensemble que nous pouvons rapproché l'éducation, la recherche et l'innovation au service de la société. Les alliances entre universités européennes ouvrent la marche: d'ici la mi-2024, le budget européen subventionnera jusqu'à 60 alliances d'universités européennes, réunissant plus de 500 universités dans toute l'Europe.» »

Stratégie européenne en faveur des universités

L'Europe compte près de 5 000 établissements d'enseignement supérieur, 17,5 million d'étudiants et 1,35 millions d'enseignants dans le supérieur, ainsi que 1,17 millions de chercheurs. Cette stratégie vise à soutenir toutes les universités en Europe et à leur permettent de s'adapter à l'évolution des conditions, de prospérer et de participer à la résilience et à la relance de l'Europe. Elle propose un ensemble d'actions importantes destinées à aider les universités européennes à atteindre quatre objectifs:

- renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- conforter la place des universités comme lieux de rayonnement de notre mode de vie européen grâce à des actions de soutien portant sur les carrières dans le milieu universitaire et de la recherche, la qualité et la pertinence de compétences adaptées à l'avenir, la diversité, l'inclusion, les pratiques démocratiques, les droits fondamentaux et les valeurs académiques;
- donner aux universités les moyens d'agir en tant qu'acteurs clés du changement dans la double transition écologique et numérique;
- renforcer les universités en tant que moteurs du leadership de l'UE et de son rôle sur la scène mondiale.

III. CAS PRATIQUES

Exercice 1 : conformité de facture et calcul intérêts moratoires (5 points)

Vous êtes responsable d'un service facturier.

L'agent comptable vous demande de vérifier la conformité de la facture d'un fournisseur.

Vous disposez des informations suivantes :

Annexe 1 : Facture

Annexe 2 : Mentions réglementaires sur factures

Forme du n° d'engagement juridique : CDE-année-6chiffres

Date de la demande de paiement : 4/07/2019

Taux BCE : 0.0% + 8 points

1. Cette facture vous semble-t-elle conforme ?

2. Si non, quelles sont les anomalies ?

3. Calcul intérêts moratoires :

N° de facture : -----

Date de réception :

a- Montant principal TTC :

b- Délai de paiement jusqu'au : = date réception + 30 jours

c- Les IM courent à compter du : = b + 1 jour

Taux d'intérêt légal : 0.0 % intérêt BCE en vigueur le jour où les IM ont commencé à courir

d- Taux d'IM :

.....

e- Date de paiement de la DP :

.....

f- Nombre de jours de retard : e – c + 1 jour =

.....

g- Montant des IM = $a * f * d/365 + 40$ euros forfaitaires

.....

Exercice 2 (10 points) :

Une université contractualise avec la région une subvention de 120 000€, sur 2 ans, relative à une étude sur la résistance des allumettes en milieu humide.

La convention est signée le 01 janvier 2023.

Dans la subvention, il est indiqué les clauses financières suivantes :

- une avance de 25% sera versée dès la signature
- un acompte de 30% sera versé 6 mois après la signature
- le solde à la fin du projet sur production d'un état récapitulatif des dépenses acquittées ainsi que du rapport scientifique.

Les chercheurs prévoient les dépenses suivantes :

- 60 000 € en personnel dont 20 000 € la première année.
- 40 000 € en investissement. 5 000 € seront payés la première année
- 20 000 € en fonctionnement. 50% réglée la première année.

Vous avez en charge d'établir le tableau des autorisations budgétaires ci-dessous pour chaque année afin d'en déduire le solde budgétaire.

Exercice 2023	AE	CP	RE	
	Montants	Montants	Montants	Recettes globalisées
Personnel				Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
Fonctionnement				Fiscalité affectée

				Autres financements publics
Investissement				Recettes propres
				Recettes fléchées
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
Total				
	Solde budgétaire (Excédent)			Solde budgétaire (Déficit)

Exercice 2024	AE	CP		RE
---------------	----	----	--	----

	Montants	Montants	Montants	Recettes globalisées
Personnel				Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
Fonctionnement				Fiscalité affectée
				Autres financements publics
Investissement				Recettes propres
				Recettes fléchées
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés

				Recettes propres fléchées
Total				
	Solde budgétaire (Excédent)			Solde budgétaire (Déficit)

1. Considérez-vous que ce sont des recettes globalisées ou des recettes fléchées ?

2. Donnez la définition d'une recette fléchée ?

Exercice 3

Rédaction d'un mail (10 points) :

Le 14/11/2022, votre supérieure, Madame Couprie, Directrice des affaires financières au sein de l'Université de Brest, sort de réunion avec les services de l'Agence comptable. Elle vous fait un petit débriefing rapide et vous annonce que le calendrier de fin d'exercice vient d'être validé.

Elle vous demande de rédiger en son nom, un courriel d'information sur ce calendrier à destination des gestionnaires des différentes composantes qui établissent les engagements juridiques (EJ).

Ce message d'information sera exclusivement focalisé sur la dépense et indiquera les principales dates butoirs.

Le tableau joint vous permettra de répondre à cette demande.

Les ordres de mission ne sont pas concernés par une date butoir. Il sera rappelé le besoin d'anticipation des ordres de mission pour couvrir tout agent en mission pendant la période de fermeture de l'établissement.

Fermeture période fin d'année : 16/12/2022 au soir au 2/01/2023 inclus

Achats en fonctionnement et investissement						
	Engagement juridique (EJ)	Service fait (SF)		Paiement		Conséquences budgétaires
	25/11* ou 01/12** au plus tard	Jusqu'au 31/12 au plus tard	Jusqu'au 16/12 au plus tard	16/12 au plus tard si facture enregistrée avant le 09/12		
	EJ Créé/Validé	SF Créé/Constanté	SF Certifié	DP Créée/validée	DP Payée	
Cas n°1	<u>oui</u>					AE 2022 / CP 2023
Cas n°2	<u>oui</u>	<u>oui</u>				AE 2022 / CP 2023 CAPAC
Cas n°3	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>			AE 2022 / CP 2023 CAP
Cas n°4	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	<u>oui</u>	AE 2022 / CP 2022
Cas n°5 EJ < facture	<u>oui</u>	Oui Si SF conforme à la facture	Oui Si SF conforme à la facture	Si oui	Si oui	AE 2022 / CP 2022 Si EJ visé au 01/12 cohérent avec les détails de la facture
				Si non	Si non	Si EJ non visé au 01/12 AE 2022/ CP 2023

* pour les **achats informatiques et logiciels** entraînant le visa spécifique de la Direction des Systèmes d'Information

** pour les achats en fonctionnement et investissement

EXERCICE 4 - FACTURE D'ABONNEMENT PERIODIQUE (5 POINTS)

Un enseignant souhaite s'abonner à une revue de droit administratif consultable en ligne, le devis est le suivant :

- Montant du devis : 100€ HT
- Début de l'abonnement : 01/07/2023
- Fin de l'abonnement : 30/06/2024
- Opération non ouverte à déductibilité

Le gestionnaire financier a réalisé la saisie du bon de commande et la certification du service fait. Il reste les étapes suivantes : Extourne, Paiement de la facture et Saisie de la charge constatée d'avance (CCA).

- **Question 1** : Classer ces 3 étapes dans le tableau ci-dessous et le montant des impacts budgétaires et comptables sur la durée de l'abonnement :

Etapes	Année	Impact budgétaire	Impact comptable
			-

- **Question 2 : Définir ce qu'est une charge constatée d'avance ?**

EXERCICE 5 - FRAIS DE DEPLACEMENT (10 POINTS)

- Mme C, enseignante dans votre département, part en mission à Stockholm en Suède en tant que membre de jurys de thèse.
 - Départ en mission 23/01/2023 de Bordeaux à 10h15 – arrivée à Stockholm à 12h00
 - Retour de mission le 26/01/2023 avec départ de Stockholm à 11h15 – arrivée à Bordeaux à 18h05
 - Billet d'avion payé par le département soit 600€
 - Transport en commun pour se rendre de son domicile (Bordeaux) à l'aéroport de Bordeaux, même transport au retour de la mission : 15€ au total
 - Les navettes aéroport de Stockholm/ hôtel ainsi que le retour seront payées par Mme C soit 718 SEK (Couronne suédoise). Ce transport sera remboursé à Mme C sur production des justificatifs.
 - Les 3 nuits d'hôtel sont prise en charge par l'organisme organisateur du jury soit 360.77€

- Les repas sont pris en charge par Mme C et lui seront remboursés sur production des justificatifs.

- Perdiem pour la Suède : 1997 SEK

Il comprend les frais d'hébergements, de repas et de déplacement dans le pays.

Il est diminué de 65% si l'agent est hébergé gratuitement et de 17.5% si l'un des 2 repas (midi ou soir doit être déduit).

Taux de change de la couronne suédoise au 05/12/2022 : 0.09126€

- **Question 1 : Quel est le coût total de la mission, détailler les calculs ?**

- **Question 2 : Quel est le montant à rembourser à Mme C, détailler les calculs ?**

- **Question 3 : Quels sont les justificatifs de frais à produire au comptable ?**

Annexe 1 :



TRAVEL PLANET FRANCE
7, BOULEVARD LOUIS XIV
59 800 LILLE
FRANCE

Téléphone : 09 72 53 42 90
Fax : 09 72 32 52 96
Mail : facturation@travelplanet.fr

Adresse de facturation
UNIVERSITE DE LA ROCHELLE SERVICE FACTURIER 23 AVENUE ALBERT EINSTEIN 17031 LA ROCHELLE FRANCE
Numéro TVA : FR21191700327

Facture: 622107522

Reçu AC le 25/04/2019

Lille, le 24/04/2019

<input type="checkbox"/> Date de départ : 18/09/19 <input type="checkbox"/> Numéro de Marché : 2015.000021.00.17.00	<input type="checkbox"/> N° de commande : Demande 43520 <input type="checkbox"/> Demandeur : <input type="checkbox"/> Valideur : <input type="checkbox"/> Centre financier : LRH05
--	---

Prestation	Libellé	MONTANT TTC
Air	Passager: Date départ: 18/09/2019 Billet: 3661998750 - AF : CDG-PVG/PVG-SYD/SYD-AUH/AUH-C Class: I	4701.39 EUR
Services	Commission Forfaitaire Non Remboursable (0.00% 15.00HT 0.00TVA)	15.00 EUR

Total des prestations:	4,716.39 EUR
Solde à payer :	4716.39 EUR

Solde à régler au plus tard le 01/05/2019

Récapitulatif TVA			
Taux	Mnt HT	Mnt TVA	Mnt TTC
0.00%	4716.39	0.00	4716.39
Totaux	4716.39	0.00	4716.39

NOM: BANQUE NEUFLIZE OBC **IBAN:** FR76 3078 8001 0008 8367 7000 175 **SWIFT:** NSMBFRPPXXX

Pour être libératoire, votre règlement doit être libellé à l'ordre de ABN AMRO Commercial Finance
En qualité de créancier subrogé, et adressé à TRAVEL PLANET France - 7 Boulevard Louis XIV - BATIMENT B - 59000 LILLE

Conformément aux dispositions des articles L 151.1 et suivants du Code de Commerce relatifs à la protection du secret des affaires, les informations, données et éléments commerciaux figurant dans la présente facture sont de nature confidentielle. Toute utilisation et/ou divulgation en violation de ces dispositions sera sanctionnée par la condamnation au paiement de dommages et intérêts ainsi que d'une amende civile.

Annexe 2

Entreprendre.Service-Public.fr  

JEUNES ENTREPRENEURS

Quelles mentions faut-il mettre sur vos factures ?

Votre client est une entreprise ? Voici un exemple de présentation des mentions obligatoires sur vos factures.

<p>Noms + prénoms ou nom de votre société N° de Siret ou n° de Siret Adresse du siège social (avec le nom de l'établissement si différent) Forme de la société (EURL, SARL...) Montant du capital social Numéro d'identification à la TVA du vendeur (si facture d'un montant hors taxes supérieur ou égal à 150 euros)</p>	<p>Numéro de facture (exemple : FA-0520251) Date de la facture (exemple : Émise le 02/07/2021)</p> <p>Nom ou dénomination sociale de l'entreprise de votre client Adresse du siège social Adresse de facturation (si différente de celle du siège social)</p>
---	---

Date de la prestation de service ou de la vente

DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE (en euros, HT)	TVA, (Taux)	QUANTITÉ (nombre de pièces ou de jours/journaux)	PRIX TOTAL (HT)	PRIX TOTAL (TTC)
Bien 1 Nature, marque, référence du produit	A	B %	C	D (A * C)	D x (1 + B %)
Bien 2 Nature, marque, référence du produit					
Service 1 Nature, référence de la prestation					
Service 2 Nature, référence de la prestation					
Somme totale hors taxes (en euros, HT)				Indiquer le montant de la somme des lignes de la colonne « PRIX TOTAL HT »	
Montant total TVA (en %)				... %	
Somme totale à payer toutes taxes comprises (en euros, TTC)					

Date à laquelle le règlement doit avoir lieu
 • Mention des pénalités en cas de retard de paiement
 • Mention de l'indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement

À noter

En cas de majoration ou de réduction de prix, cela doit être aussi mis sur la facture. Tous les détails sont sur Entreprendre.Service-Public.fr